

Ateliers de Co-développement professionnel : faire évoluer les pratiques et la cohésion d'équipe

Le co-développement est une approche d'accompagnement structurée, fondée sur l'intelligence collective, la coopération et le partage d'expériences. Elle vise à clarifier des situations professionnelles concrètes et à faire émerger des pistes d'action, dans un cadre sécurisé reposant sur la confidentialité, l'écoute active et la reconnaissance mutuelle entre pairs.

Atout de notre formation :

Un accompagnement assuré par des consultants certifiés en co-développement professionnel.

Objectifs

- Encourager les échanges entre pairs afin de confronter les pratiques, partager les enjeux et enrichir les postures managériales à partir d'expériences diverses
- Renforcer la légitimité du rôle de manager comme acteur du changement et porteur de dynamiques d'amélioration
- Outiller les cadres pour piloter les transformations à travers des approches participatives, collaboratives et bienveillantes
- Mettre en lumière la diversité des styles de leadership et des modèles managériaux adaptés aux contextes actuels
- Valoriser la capacité des managers à stimuler la créativité et à faire émerger l'innovation au sein de leurs équipes

Le + de la formation

Des consultants certifiés en Co-Développement

Public concerné et Prérequis

Managers non médicaux : Cadres en responsabilité, exerçant dans les secteurs soignants, médico-techniques, administratifs, logistiques et techniques.

Managers médicaux : Chefs de service, les chefs de pôle, médecins impliqués dans un/des projets institutionnels.

Aucun pré-requis

Programme

Modalités de l'atelier de co-développement professionnel

Format du groupe :

Travail en groupe restreint de 6 à 9 participants.

À tour de rôle, chaque participant adopte la posture de "Client" en exposant une situation professionnelle concrète qu'il souhaite faire évoluer. Les autres membres du groupe jouent alors le rôle de "Consultants", en contribuant à la compréhension de la situation et en proposant des pistes d'actions.

Déroulement d'une séance : les 6 étapes clés

1. Exposé de la situation

Le client présente la problématique ou la situation rencontrée.

2. Clarification

Les consultants posent des questions pour mieux comprendre le contexte et les enjeux.

3. Contrat

Reformulation et validation de la question centrale à laquelle le client souhaite répondre.

4. Réactions et propositions

Les consultants partagent leurs points de vue, commentaires et suggestions concrètes.

5. Synthèse et plan d'action

Le client identifie les apports utiles et élabore un plan d'action à mettre en œuvre.

6. Évaluation de la séance

Retour collectif sur le fonctionnement du groupe et intégration des apprentissages individuels et collectifs.

Durée de l'accompagnement

- Durée d'une séance : 2 heures
- Accompagnement global : entre 3 et 6 mois, à adapter selon les objectifs et les besoins du groupe

Votre intervenant

Formateur certifié en co-développement.

Notre démarche pédagogique

Dans le cadre de l'accompagnement, des séances de co-développement seront proposées. Cette approche permet à chaque participant de prendre du recul sur sa posture professionnelle, les outils mobilisés ou les analyses posées dans des situations concrètes.

Pour favoriser les échanges en profondeur et la participation de chacun, la formation se déroulera en sous-groupes de 6 à 9 personnes.

À l'issue du parcours – une fois que chaque membre du groupe aura occupé le rôle de « client » – un livrable synthétique sera remis. Ce guide regroupera les éléments clés abordés au cours des séances, enrichis des apports issus des ateliers et des exemples partagés par les participants. Il constituera une ressource pratique pour prolonger les apprentissages dans la durée.

Moyens techniques

Pas de moyens techniques spécifiques

Livrables

Bibliographie en fonction des thèmes abordés en séance

Evaluation

Des bilans seront réalisés et la satisfaction des participants évaluée à l'issue de la formation. Par ailleurs, des indicateurs de suivi seront proposés afin de mesurer, a posteriori, les acquis en termes de compétences.

L'évaluation de ces acquis pourra s'effectuer en deux à trois temps, incluant une mesure différée dans le temps, permettant d'apprécier la pérennité des apports et leur intégration dans les pratiques professionnelles.

Demande de devis

Facebook

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Civilité

Mme ▼

Nom(Nécessaire)

Prénom(Nécessaire)

Nom de l'établissement / structure(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

E-mail(Nécessaire)

Fonction(Nécessaire)

Adresse

Code postal(Nécessaire)

Ville

Objet

Formation en inter-établissements ▼

Nombre de personnes à former

Période souhaitée

Commentaire(Nécessaire)

Je souhaiterais avoir de plus amples informations.

Pourriez-vous me recontacter s'il vous plait ?

Je souhaite être rappelé(e)

Je souhaite être rappelé(e)

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, les informations vous concernant sont destinées à Infor Santé, responsables du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un e-mail à l'adresse électronique suivante : rgpd@avenirsanteformation.fr. (Merci de ne pas ajouter d'informations personnelles ou sensibles) En savoir plus ici

Envoyer

Intra

Durée : Devis personnalisé sur demande

Tarif : Devis personnalisé sur demande

Demande de contact

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

Dernière modification le 19 août 2025 à 14h00

INFORSANTE
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 84 67 67
contact@formasante.fr